

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

2 juillet. Croiseur à vapeur français *Duquesne*, commandé par M. Talpomba, capitaine de vaisseau, portant le pavillon de M. le contre-amiral Lefèvre, commandant en chef la division navale du Pacifique.

3 août. Croiseur à vapeur chilien *Angamos*, commandé par M. Toro, capitaine de corvette.

21 août. Transport-avis *Vire*, commandé par M. Fustier, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

27 juillet. Trois-mâts-barque anglais *Bellona*, de 875 ton., cap. Bright.

29 juillet. Goel. française *Lamoine*, de 33 ton., cap. Papu.

5 août. Goel. française *Tuamotu*, de 43 ton., cap. Hoffman.

5 août. Goel. française *Lovina*, de 89 ton., cap. Wohler.

13 août. Goel. française *Papeete*, de 71 ton cap. Gollz.

13 août. Goel. française *Etta*, de 29 ton., cap. Adelus.

17 août. Goel. française *Gustar*, de 110 ton., cap. Fuldner.

18 août. Brig-goel. allemand *Paloma*, de 283 ton., cap. Taylor.

ANNONCES

Etude de M^e A. GOCPII, défenseur, rue de Rivoli, Papeete.

EXTRAIT PRESCRIT PAR L'ARTICLE 770 DU CODE CIVIL.

Le tribunal civil de première instance de Papeete, par jugement en date du 7 août courant, enregistré, ou qui le sera dans les délais de la loi, rendu sur la requête de la dame Turaitua a Paï, venue du sieur François Ribail, demeurant à Mamao, district de Pare, a donné acte à ladite dame de sa demande d'envoi en possession de la succession du sieur François Ribail, son époux, décédé à Mamao, le 20 octobre 1884, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

Pour extrait certifié conforme par le défenseur soussigné :

A Papeete, le 8 août 1888.

Signé : A. GOCPII.

Enregistré à Papeete, le 8 août 1888, n^o 189 r^o, c^o 3. — Reçu : 4 fr. — Signé : A. CANQUE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 16 au 22 août 1888.

DATES	PRESSION barométrique		TEMPÉRATURE				VENTS	PLUIE dans les 24 heures
	Hauteur moyenne	Oscillation diurne	6 heures du matin	1 heure du soir	Moyenne	Moyenne de la journée		
16 août.	763.0	0.5	21.4	27.2	24.3	23.2	NE	"
17.....	763.5	0.4	21.2	26.8	23.5	23.1	N NE	"
18.....	761.0	0.5	20.4	26.4	23.4	22.6	N	"
19.....	761.5	0.6	20.0	27.4	23.7	22.7	NE	"
20.....	765.5	0.5	19.4	29.0	24.2	23.5	NE	"
21.....	765.5	0.5	20.0	28.8	24.4	23.7	NE	"
22.....	765.6	0.6	20.0	29.6	24.8	24.0	NE	"

DIMANCHE PROCHAIN,

4^e dimanche du mois,

LE CULTE SERA CÉLÉBRÉ EN FRANÇAIS DANS LA CHAPELLE de la rue des Beaux-Arts.

27-4

En vente à l'Imprimerie du Gouvernement :

TARIF DIFFÉRENTIEL DES DROITS D'OCTROI DE MER

18 pages in-8°. — Prix : 1 franc.

En vente à l'Imprimerie du Gouvernement :

ANNUAIRE DE TAHITI Pour 1888

Prix : 2 fr. 50 c.

En vente à l'Imprimerie du Gouvernement :

VOCABULAIRE FRANÇAIS-TAHITIEN

A L'USAGE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Prix : 2 francs.

En vente à l'Imprimerie du Gouvernement :

PROCÈS-VERBAUX
des séances du

CONSEIL GÉNÉRAL

SESSION ORDINAIRE ET 2^e SESSION EXTRAORDINAIRE
DE 1887.

1 vol. in-8°. — Prix (broché) : 5 fr.

Fourrière.

Un porc, provenant de la fourrière de la ville de Papeete, sera vendu aux enchères publiques le samedi 1^{er} septembre 1888, à 8 heures du matin, devant la poste de police de la place du Marché, s'il n'a été réclamé avant cette date.

ROLE DES CAUSES A JUGER — TE HURU O TE NANAI RAA O TE MAU OHIPA E RAVE HIA

(Décret du 24 août 1887 — Faape raa mana no te 24 atete 1887)

Désignation des terres litigieuses	Noms des déclarants	Dates des déclarations	Noms des opposants	Dates des oppositions	Fixation d'audience
Faaité raa i te mau fenua e maro hia	Te ioa o te feia i faaité mai	Te taio o te avae e te matahiti i faaité hia mai ai	Te ioa o te feia i patoi mai	Te taio o te avae e te matahiti i patoi hia mai ai	Faataa raa i te mahana e tairuru ai

Par le district de Tautira — E te matacinaa ra o Tautira.

Na peho ra o Taotaha, Teruaotua, Tiniu e o Teroma.	Tama a Teiva e ma.	4 no tiurai 1888.	Tauraaotua ho v.	2 no atete 1888.	8 no tetepa 1888.
--	--------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Par le district de Haupiti (Moorea) — E te matacinaa ra o Haupiti (Moorea).

Teruaporohiti, Raafenua.	Tehoarii a Hoata t.	24 no me 1888.	Horofau a Teroomehiti t. e o Teuramea a Pito v.	22 no tiunu 1888.	10 no tetepa 1888.
Paevai, Teonepuehu.	Hoata a Teruru t.	31 no me 1888.	Horofau a Teroomehiti t. e o Teuramea a Pito v.	22 no tiunu 1888.	10 no tetepa 1888.